

Conditions Générales de Vente (CGV) – Dr.Travel

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre Dr.Travel, immatriculée au RCS de Bordeaux, dont le siège social est situé au 18 chemin de la chicane 33650 La Brède, et tout professionnel de santé (ci-après dénommé "le Client") s'inscrivant à un voyage scientifique à l'étranger organisé par Dr.Travel.

Dr.Travel propose des voyages à vocation scientifique, incluant :

- l'hébergement (hôtels 4 étoiles minimum),
- le transport terrestre (voiture ou moto) pour les Road trips,
- des conférences scientifiques et/ou des visites institutionnelles,
- un accompagnement francophone,
- des moments de networking
- des propositions d'activités touristiques.

- NB : Les vols internationaux ne sont pas inclus.

Conditions particulières de vente

2. Réservation et Conditions de Paiement

2.1 Réservation

La validation de l'inscription à un voyage est effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 50 % du montant total du voyage. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales et particulières de vente. Le solde est exigible au plus tard 90 jours avant le départ.

De même, tout règlement d'un voyage vaut inscription au dit voyage et donc acceptation de ces mêmes conditions générales et particulières de vente. Il ne dispense toutefois pas du retour du bulletin d'inscription complété et signé.

Toute réservation est validée sous réserve de la disponibilité de places au dit voyage et d'un nombre minimum de participants

2.2 Modalités de paiement

Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par CB/Visa/ Mastercard sur le compte indiqué par Dr.Travel à raison de 50% du montant total du voyage à titre d'acompte et du solde qui devra être réglé 90 jours avant le départ, sans rappel de la part de Dr.Travel.

Pour les paiements par CB/Visa/Mastercard, un lien de paiement sera envoyé par mail ou SMS et une commission pour frais de traitement de 1% sera appliquée.

Si le solde n'a pas été versé à cette date, l'inscription au séjour sera considérée comme annulée du fait du client, qui devra alors s'acquitter des frais d'annulation tel que décrit au paragraphe suivant.

La réception de l'acompte vaut engagement ferme du client, acceptation des conditions générales et particulières de vente et déclenche les démarches de réservation.

Une facture complète sera transmise après encaissement total du montant.

Paraphes :

3. Annulation – Remboursement – Force Majeure

3.1 Annulation par le client

En cas d'annulation, le client devra en informer Dr.Travel par LRAR

- Avant J-60 : remboursement possible uniquement en cas de force majeure médicale, sur présentation d'un certificat médical justifiant l'impossibilité de voyager. Cas particulier des conducteurs moto : une franchise de 2000€ sera due sauf cession de contrat (cf 3.2)
- Après J-60 : aucun remboursement ne sera effectué, sauf circonstances exceptionnelles évaluées par Dr. Travel.

Dans tous les cas peuvent être facturés les frais des prestations non remboursables

Non présentation le jour du départ : 100 % du montant total du voyage. Tout voyage interrompu, abrégé ou toute prestation non consommée du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement et dégage Dr. Travel de toutes responsabilités. Le participant qui, pour quelque raison que ce soit, abrègerait son séjour le ferait sous son entière responsabilité et à ses frais.

En cas d'annulation d'une personne partageant une chambre avec un autre participant, le supplément chambre et/ou cabine individuelle de ce dernier qui en résulte devra être réglé par la personne à l'origine de l'annulation.

En cas d'annulation liée à des documents officiels non à jour ou non valides (passeport ou autres documents requis par les autorités du pays de destination), aucun remboursement ne sera effectué.

Les frais liés aux assurances ne sont pas remboursables.

3.2 Cession de contrat

Le voyage peut être cédé à une autre personne, avant le départ. Cette nouvelle personne doit remplir toutes les conditions requises et signer les présentes conditions générales et particulières de vente. Tous les frais engendrés par cette cession seront refacturés par Dr.Travel.

3.3 Annulation par Dr.Travel

En cas d'annulation du fait de Dr.Travel (force majeure, nombre insuffisant de participants, restrictions sanitaires ou sécuritaires) :

- Le client se verra proposer soit un report sans frais, soit un avoir, soit un remboursement partiel ou total, selon les cas.

4. Description des Prestations

4.1 Inclus dans l'offre :

- Hébergement (minimum 4 étoiles), base chambre double partagée
- Location de véhicule (moto ou voiture, selon option choisie) pour les Road Trips
- 3 dîners organisés : dîner d'accueil, dîner de clôture, dîner à mi-parcours
- Accès aux conférences scientifiques prévues
- Visites de structures médicales, universités ou centres de recherche
- Carnet de voyage personnalisé
- Assistance sur place par un accompagnateur francophone
- Transport des bagages (van balais pour motards) pour les Road Trips

4.2 Non inclus :

- Billets d'avion internationaux
- Repas non mentionnés
- Boissons, dépenses personnelles
- Activités supplémentaires ou en option
- Pourboires et frais de change
- Assurances (voyage, médicale, annulation, responsabilité civile)

5. Engagement du client

Le participant doit fournir :

- Une pièce d'identité valide (passeport)
- Il est de la responsabilité du client de remplir toute les obligations et formalités relatives au pays dans lequel se déroule le séjour afin d'être en règle avec les autorités.

Pour les Road Trips :

Chaque participant devra fournir un permis de conduire valide, avoir 25 ans au minimum et être titulaire du permis de conduire depuis au moins deux ans. Chaque participant doit avoir une bonne expérience de conduite (moto ou auto) et doit être capable de pratiquer cette activité sur des durées prolongées. Le participant est informé qu'il va être amené à conduire plusieurs jours d'affilés sur de longues distances et dans des conditions climatiques aléatoires. En aucun cas la responsabilité de Dr.Travel ne pourra être retenue en cas d'accident de la circulation, et ce qu'elle qu'en soit la cause. Le participant est totalement responsable de sa personne, de sa sécurité et de celle de son passager. Le participant s'engage à respecter les limitations de vitesse ainsi que les réglementations en vigueur dans les pays visités.

6. Responsabilité et Assurances

6.1 Responsabilité

Dr.Travel agit en qualité d'organisateur, mais ne saurait être tenu pour responsable :

- des retards aériens ou refus d'embarquement,
- des conditions climatiques ou politiques locales,
- de tout événement extérieur perturbant le séjour (grèves, pandémies, restrictions administratives).
- des accidents durant l'utilisation des véhicules loués auprès de prestataires agréés pour les Roas Trips

Dr.Travel est une agence de voyages immatriculée par les autorités françaises compétentes. Sa responsabilité se limite aux prestations de réservation et d'organisation de circuits.

Dr.Travel n'est pas responsable des agissements de ses prestataires et des éventuels préjudices portés aux clients. Si cela occasionne des frais, ils seront à la charge du client. En cas d'imprévu, des modifications de parcours, de prestataires, de dates et d'horaire pourront être mis en place. Le participant doit se conformer aux conseils et consignes diffusés par Dr.Travel. En aucun cas Dr.Travel ne peut être tenu pour responsable du fait des circonstances de forces majeures et n'assumera pas les frais et débours occasionnés par ces incidents. Dr.Travel ne sera pas responsable du non-paiement des extras des participants, des dommages ou dégradations que ceux-ci pourraient causer durant le voyage, des procès-verbaux imputés aux participants, tous ces frais étant à leur charge exclusive. En aucun cas Dr.Travel ne sera tenu responsable en cas d'accident de circulation ou d'incidents dus à des facteurs extérieurs (incidents climatiques, mauvais état de la route, mauvaise maîtrise du véhicule, animal errant, catastrophe naturelle, ...). Le participant est entièrement responsable de sa sécurité et de celle de ses proches l'accompagnant. Les règles et lois en vigueur des pays visités devront être respectées. En cas d'infraction, le participant sera le seul responsable (non-port du casque, usage ou détention de stupéfiants, dépassement du taux légal d'alcoolémie, ...).

Paraphes :

Le participant s'engage à respecter les limites de vitesse et les règles de sécurité en vigueur dans le pays. La maîtrise de son véhicule est nécessaire et il devra être capable de piloter durant une période prolongée.

6.2 Assurances

Aucune assurance n'est incluse dans l'offre de base.

Tout participant doit s'assurer qu'il a bien souscrit à une assurance assistance et rapatriement valable durant la période de son voyage comprenant une assurance multirisque voyage, une assurance médicale internationale, une assurance annulation, une responsabilité civile personnelle.

Dr.Travel a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle

7. Formalités administratives

Chaque participant est tenu de vérifier et de garantir la validité de ses documents :

- Passeport en cours de validité,
- Visa ou autorisation ESTA valide pour les États-Unis,
- Justificatifs professionnels si exigés lors de certaines visites (congrès, universités).

Dr.Travel ne pourra être tenu pour responsable d'un refus d'entrée sur le territoire

8. Modifications du programme

Pour des raisons logistiques, sanitaires ou de disponibilité, Dr.Travel se réserve le droit de :

- Modifier l'itinéraire,
- Changer un hôtel par un équivalent de même catégorie,
- Remplacer une conférence ou une visite par une alternative de qualité équivalente. Toute modification sera communiquée en amont dans la mesure du possible.

9. Confidentialité et Données Personnelles

Les informations personnelles collectées sont utilisées par Dr.Travel uniquement dans le cadre de l'organisation du voyage.

Elles pourront être partagées sur demande avec les partenaires de l'évènement.

Au cours du séjour, des photos et vidéos pourront être prises par Dr.Travel afin d'être utilisées pour la communication (site web, brochures, flyers...).

Conformément au RGPD, le client peut demander à tout moment l'accès, la rectification ou la suppression de ses données.

10. Litiges – Juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, une tentative de résolution amiable est encouragée.

À défaut d'accord, les litiges relèveront de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de Dr.Travel (France), sauf dispositions légales contraires.

Dr.Travel est soumis en qualité d'agent de Voyage aux règles du Code du tourisme

Immatriculation au RC Bordeaux sous le nom SAS MB_Amanecer / Siret 945 409 076 R.C.S. Bordeaux

Signature :